

INSCRIPTIONS ET ADMISSIONS

Rentrée de septembre 2026

EPPU BARON

Procédure

Les parents doivent inscrire leur enfant à la mairie avec le livret de famille et le carnet de santé de leur enfant, puis ils prennent contact par téléphone et/ou par mail avec la directrice de l'école qui procédera aux admissions.

**LES ADMISSIONS AURONT LIEU LE
SAMEDI 11 AVRIL 2026 DE 10H00 à 12H00
à L'ECOLE.**

Pour vous y rendre, merci de bien vouloir vous munir des documents suivants:

- ☐ **certificat d'inscription scolaire délivré par la mairie de la commune de résidence**
- ☐ **copies des pages du carnet de santé (vaccinations à jour)**
- ☐ **copies des pages du livret de famille**
- ☐ **4 photos d'identité de l'enfant**
- ☐ **document de jugement en cas de séparation des parents**

Mme FOURNIER
Directrice de l'école de Baron
rue de russons
60300 BARON
03.44.60.28.16
MAIL:ce.0601744v@ac-amiens.fr